

COMITE



JOURNAL DES COMPÉTITIONS

JEUNES 2008



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Lettre de la Commission Départementale Jeunes.....	4
Lettre de la Commission Régionale Jeunes.....	6
Implantations des Epreuves Individuelles Jeunes.....	7
Règlements Sportifs Jeunes.....	9
Conseils et rappels aux Juges Arbitres par Equipes.....	13
Liste des Responsables Jeunes.....	15
Calendrier du Championnat Jeunes par Equipes.....	16
➤ Catégorie 8 ans.....	17
➤ Catégorie 9/10 ans Filles.....	18
➤ Catégorie 9/10 ans Garçons.....	19
➤ Catégorie 11/12 ans Filles.....	21
➤ Catégorie 11/12 ans Garçons.....	22
➤ Catégorie 13/14 ans Filles.....	25
➤ Catégorie 13/14 ans Garçons.....	26
➤ Catégorie 15/16 ans Filles.....	29
➤ Catégorie 15/16 ans Garçons.....	30
Conseils pour remplir un état de résultats d'épreuve par équipes.....	33
Lieux d'envoi des feuilles de matches.....	35
Procédure de saisie des résultats par Internet.....	36

INTRODUCTION

Le Journal des Compétitions Jeunes 2008 résume toute l'activité sportive fédérale mise en place par le Comité Départemental de l'Aisne de Tennis.

Comme les années précédentes, nous avons décidé de diviser le Journal des Compétitions en deux Journaux, un premier pour les Jeunes et un second pour les Adultes.

Vous trouverez dans ces pages toutes les informations sur les différents Championnats Départementaux et Régionaux Jeunes pour la saison sportive 2007/2008.

Vous pourrez donc consulter ce Journal pour trouver les dates et les implantations des Championnats Individuels Jeunes, la constitution des poules par division pour les différents Championnats par Equipes Filles et Garçons, ainsi que toutes les dates des rencontres. Nous vous invitons également à le consulter sur la Gestion Sportive par le biais de notre site Internet www.comite.fft.fr/aisne.

N'oublions pas que ces rencontres sportives sont aussi l'occasion de passer des journées conviviales grâce à l'accueil que votre Club réservera aux compétiteurs. Mais il ne faut pas oublier que pour des raisons d'équité entre les équipes, un règlement est à respecter.

Pour tout problème, n'hésitez pas à contacter et à informer le Comité Départemental et les responsables de la Commission Jeunes afin d'essayer de les résoudre ensemble.

En attendant, bonne chance dans toutes ces compétitions.

Le Comité Départemental

LETTRE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES

Lorsque vous lirez ces lignes, le **Championnat Individuel** dans sa phase secteurs sera presque terminé. Vous trouverez un rappel des lieux d'implantation (départementaux en page 7 et régionaux en page 8). 469 jeunes participent à ce Championnat.

En ce qui concerne le **Championnat par Equipes** (123 cette année) :

Les capitaines d'équipes doivent impérativement se contacter quelques jours avant la rencontre. Le règlement régional s'applique au Championnat Départemental. La constitution des poules est toujours un casse tête (répartition géographique, équilibre des rencontres à domicile et à l'extérieur, nombre d'équipes trop faible pour respecter la proximité géographique...).

NOUVEAU

Lors de sa réunion du 22 juin 2007, le Comité de Direction du Comité Départemental Aisne de Tennis, a voté le texte suivant :

Compétitions par équipes « Jeunes »

- premier cas de figure : lorsqu'une rencontre prévue le mercredi n'est pas jouée ce mercredi, elle devra se jouer le samedi suivant.
- deuxième cas de figure : lorsqu'une rencontre prévue le samedi n'est pas jouée ce samedi, elle devra se jouer le mercredi suivant.

Rappelons qu'il est toujours possible d'avancer une rencontre sous réserves d'avoir l'accord de l'équipe adverse et de prévenir le secrétariat départemental.

- ✓ Les 8 ans participent au Championnat par équipes

Les rencontres seront gérées par Jean-François PRINGAULT, Conseiller Sportif Départemental, qui convoquera les équipes ultérieurement.

- ✓ Les « petits » (9/10 ans et 11/12 ans) jouent toujours le mercredi à 14 h 00
- ✓ Les « grands » (13/14 ans et 15/16 ans) jouent toujours le samedi à 14 h 30

A la demande des Clubs organisant des tournois jeunes, il est possible, après accord de l'équipe adverse, de modifier l'implantation d'une rencontre.

↪ Les règlements évoluent de la manière suivante :

- **La règle du « point décisif » doit être appliquée pour les moins de 11 ans :** lorsque, dans un jeu, le score est de « quarante A », un point décisif doit être disputé, le relanceur choisissant la moitié du court (droite ou gauche) d'où le service est délivré pour ce point. Le joueur qui gagne ce point gagne le jeu.
- Pour les catégories 11/12, 13/14 et 15/16 ans, la règle de l'avantage s'applique.
- En double, en catégorie 9/10 ans et 11/12 ans, le partenaire du serveur et le partenaire du relanceur doivent se tenir dans le carré de service.
- De plus, pour les 9/10 ans, en double, le terrain sera celui du simple.
- En 9/10 ans, les balles intermédiaires sont utilisées pour les épreuves départementales.

↪ Les journées de championnat sont les suivantes :

Pour les « grands » :

- samedi 8 mars 2008
- samedi 15 mars 2008
- samedi 22 mars 2008
- samedi 5 avril 2008
- samedi 10 mai 2008
- samedi 17 mai 2008

Pour les « petits » :

- mercredi 26 mars 2008
- mercredi 2 avril 2008
- mercredi 23 avril 2008
- mercredi 7 mai 2008
- mercredi 14 mai 2008

↪ Journées de rattrapage :

Pour les « grands » :

- samedi 12 avril 2008
- samedi 26 avril 2008
- samedi 3 mai 2008
- samedi 24 mai 2008

Pour les « petits » :

- mercredi 21 mai 2008
- mercredi 28 mai 2008
- mercredi 4 juin 2008

Nous vous souhaitons une bonne année sportive et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Alain BUVRIL
Président de la Commission Départementale Jeunes

LETTRE DE LA COMMISSION RÉGIONALE JEUNES

Les phases régionales pour les catégories 8 ans, 9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans garçons et filles se dérouleront les 13 et 14 septembre 2008.

Elles regrouperont les équipes championnes départementales avec possibilité de repêcher une quatrième équipe **sélectionnée par la Commission Jeunes**.

Les lieux seront communiqués à l'issue des phases départementales.

Yves OLLIVIER
Président de la Commission Régionale Jeunes

IMPLANTATIONS DES ÉPREUVES INDIVIDUELLES

PHASE DÉPARTEMENTALE

Les Championnats Départementaux de l'Aisne se déroulent les 29 et 30 mars 2007.

	FILLES	GARÇONS
8 ans	Villers-Cotterêts	Villers-Cotterêts
9 ans	Villers-Cotterêts	Mesnil-Saint-Laurent
10 ans	Villers-Cotterêts	Mesnil-Saint-Laurent
11 ans	Villers-Cotterêts	Saint-Quentin
12 ans	Saint-Quentin	Sissonne
13/14 ans	Tergnier Beautor	Tergnier Beautor
15/16 ans	Vivaise	Vivaise
17/18 ans	Vailly-sur-Aisne	Vailly-sur-Aisne

Les Finales Départementales ont lieu les 19 et 20 avril 2008 à Villers-Cotterêts.

Responsable : Alain BUVRIL

Adresse : 2 rue de Cagny
02290 SAINT-CHRISTOPHE-A-BERRY

Tél : 03 23 55 50 55

Mail : alain.buvril@wanadoo.fr

IMPLANTATIONS DES ÉPREUVES INDIVIDUELLES

PHASE RÉGIONALE

Toutes les catégories se déroulent les 26 avril et 3 mai 2008.

	FILLES	GARÇONS
8 ans	Cayeux-sur-Mer	
9 ans	Nesle	
10 ans	Doullens	
11 ans	Péronne (26 avril)	
12 ans	Albert	
13/14 ans	Boves (26 avril ou 3 mai)	Rue (26 avril)
15/16 ans	Amiens (TC AMIENS METROPOLE)	
17/18 ans	Amiens (AMIENS ATHLETIC CLUB)	

Les Finales Régionales ont lieu le 8 mai 2008 à Lamorlaye.

Responsable : Yves OLLIVIER

Adresse : 48 bis rue de Paris
60600 CLERMONT

Tél : 06 31 65 16 60

Mail : yves.ollivier1@orange.fr

RÈGLEMENTS SPORTIFS 2007-2008 DES CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES JEUNES

Article 1 :

Ce championnat de Ligue est ouvert aux Clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis appartenant à la Ligue de Picardie.

Article 2 :

Les rencontres comprendront 2 simples et 1 double pour toutes les catégories Garçons et Filles. Le double vaudra 2 points dans ces rencontres.

Dans les rencontres inter-poules, en cas d'égalité, on comptera le nombre de sets gagnés puis, si nécessaire, le nombre de jeux. En cas de nouvelle égalité, le club ayant gagné les simples sera déclaré vainqueur.

Article 3 :

Les dispositions suivantes sont en vigueur :

a) dans les épreuves réservées aux 8 ans, les parties se jouent au meilleur des trois manches, premier à 4 jeux avec jeu décisif à 3 jeux partout dans toutes les manches. Les balles souples doivent être utilisées sur terrain de 18 m et la hauteur du filet ramenée à 0,80 m.

b) dans les épreuves réservées aux 9/10 ans, les parties se jouent au meilleur des trois manches, premier à 5 jeux avec jeu décisif à 4 jeux partout dans toutes les manches. **Les balles intermédiaires doivent être utilisées pour les épreuves départementales.** Les balles dures doivent être utilisées pour les épreuves régionales.

c) dans les épreuves réservées aux 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans, les parties se jouent au meilleur des trois manches avec jeu décisif à 6 jeux partout dans toutes les manches.

d) la règle du « point décisif » (ou « No Ad ») doit être appliquée en simple et en double, uniquement pour les catégories 8 ans et 9/10 ans : *lorsque, dans un jeu, le score est de « quarante A », un point décisif doit être disputé, le relanceur choisissant la moitié du court (droite ou gauche) d'où le service est délivré pour ce point. Le joueur qui gagne ce point gagne alors le jeu.*

e) en catégories 8 ans, 9/10 ans et 11/12 ans, en double, au moment du service, le partenaire du serveur et le partenaire du relanceur doivent obligatoirement se tenir

dans les carrés de service. De plus, pour les 8 ans et les 9/10 ans, en double, le terrain sera celui du simple (les couloirs seront neutralisés).

Article 4 :

Les capitaines d'équipes doivent impérativement se contacter quelques jours avant la rencontre.

- En championnat d'été par équipes : pour toutes les catégories, les rencontres ont lieu aux jours fixés par les départements.
- En championnat d'hiver interclubs 15/16 ans, les rencontres ont lieu le samedi après-midi à 14 h 30. Dans ce championnat le double vaut 1 point.
- Tous les joueurs participant aux épreuves par équipes doivent être licenciés un mois avant le début du Championnat à l'exception du Championnat d'hiver pour lequel une date spécifique est déterminée.

Article 5 :

L'ordre des rencontres est le suivant : on commencera par la catégorie la plus jeune et par les Filles. *Exemple : 8 ans Filles, 8 ans Garçons, 9/10 ans Filles, 9/10 ans Garçons...*

Article 6 :

Un jeune ne peut jouer que dans une seule catégorie pendant la saison, sauf en qualité de remplaçant (voir règlements adultes).

Article 7 :

Les jeunes bénéficiant d'une aide individuelle ou inscrit sur une liste établie par l'Équipe Technique Régionale (de ligue ou départementale) devront obligatoirement jouer n° 1 à classement égal.

Article 8 :

Les rencontres commencent par le joueur classé n° 2, puis par le n° 1 pour se terminer par le double. Les joueurs de double peuvent être différents de ceux des simples.

Article 9 :

Le classement se fait comme indiqué ci-dessous :

- 3 points au Club ayant gagné une rencontre
- 2 points pour les Clubs à égalité dans une rencontre

- 1 point au Club ayant perdu une rencontre
- 0 point au Club dont l'équipe a été disqualifiée ou déclarée battue par le juge-arbitre ou la commission compétente
- moins 1 point au Club forfait (une équipe incomplète est considérée comme forfait)
- à toute rencontre donnant lieu à un forfait ou une disqualification sera affecté le score de 2-0.

A la fin du Championnat, si deux équipes sont à égalité de points, l'équipe qui aura gagné le plus de rencontres sera classée première. En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant battu l'autre sera déclarée vainqueur et, si l'égalité subsiste, l'équipe ayant remporté le plus grand nombre de matches dans les rencontres sera classée première.

Article 10 :

a) Le club premier nommé reçoit, doit fournir aux moins trois balles neuves, mettre le maximum de courts à la disposition des équipes.

b) En inter-poules, si deux équipes se sont déjà rencontrées en poule, celle qui a déjà reçu se déplacera.

Article 11 :

Les services à la cuillère sont interdits.

Article 12 :

a) Le juge-arbitre ou la personne adulte en faisant office doit faire présenter les licences de la saison en cours et exiger les certificats médicaux avant le début de la rencontre et éventuellement les certificats de sur-classement.

Tout joueur ne pouvant présenter son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis en compétition ne peut prendre part à la rencontre. Si de ce fait son équipe devient incomplète, elle perd la rencontre par disqualification.

b) Pendant les échanges, spectateurs et parents n'interviendront pas. Seuls les capitaines des équipes régulièrement licenciés dans les clubs se rencontrant pourront donner des conseils au changement de côté.

Article 13 :

Les feuilles de match sont à poster par l'équipe qui reçoit, au plus tard le surlendemain de la rencontre dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. Tout retard entraînera une pénalisation prévue dans les règlements adultes.

Il est possible de saisir les feuilles de matchs par internet sur le site de la Ligue de Picardie dans la Rubrique « Gestion Sportive ».

ATTENTION : cela ne dispense pas de l'envoi des feuilles de matchs dans les délais prévus.

Les feuilles seront à adresser pour le Championnat :

- Départemental : au Comité Départemental de l'Aisne
- Régional : à la Ligue de Picardie

Article 14 :

Les cas litigieux seront en premier lieu étudiés par la Commission des Épreuves par Équipes de la Ligue, puis, en cas d'appel, par la Commission des Litiges.

Article 15 :

D'une manière générale, les dispositions réglementaires qui ne sont pas prévues dans ce règlement sont celles qui sont régies par les règlements du Championnat des adultes et par les règlements de la Fédération.

Article 16 :

Aucune partie ne devra commencer après 19 h 00.

Article 17 :

L'intempérie est la seule cause de report du match (dans ce cas, le Club visité doit avertir le secrétariat du Comité ou de la Ligue). Il n'y aura pas d'exception sauf si un joueur ou une joueuse d'une équipe est sélectionné(e) par la Ligue le jour de la rencontre. Dans ce cas, le match auquel il aurait du participer est reporté d'office sans que le lieu de la rencontre ne change.

CONSEILS ET RAPPELS AUX JUGES ARBITRES PAR ÉQUIPES

Lors d'une rencontre par équipes, soit un Juge Arbitre neutre (JAE1 ou JAE2) est désigné par la Ligue et dans ce cas des consignes précises lui sont données, soit le club de l'équipe visitée en désigne un. Si aucune des deux équipes ne dispose de Juge Arbitre, c'est le Capitaine de l'équipe visitée qui assume cette fonction.

Avant le début de la rencontre, chaque équipe doit fournir au Juge Arbitre la liste de ses joueurs par ordre de force (du plus fort au plus faible) des joueurs de simple et la liste de ceux susceptibles de disputer les doubles. Cette liste doit être accompagnée des licences et des certificats médicaux de tous les joueurs. Tous les joueurs inscrits doivent être présents avant le début de la rencontre. Possibilité leur est faite de s'absenter ensuite s'ils ne disputent pas immédiatement leur partie.

Toute équipe incomplète pour le début de la rencontre perd celle-ci par disqualification.

Un joueur, absent lorsque sa partie doit commencer, se voit pénalisé de :

- 1 jeu pour l'adversaire après 5 minutes de retard
- 2 jeux pour l'adversaire après 10 minutes de retard
- disqualification après 15 minutes de retard

Ceci ne s'applique que si le joueur était présent en début de rencontre. Dans le cas contraire, l'équipe aurait été incomplète donc disqualifiée.

Ces pénalités de retard s'appliquent également à un joueur de double car, dès que la composition des équipes de double a été communiquée au Juge Arbitre, il ne peut plus être remplacé.

Si un joueur de simple ou de double, alors qu'il était présent en début de rencontre, se trouve disqualifié par suite de retard, seule la partie qu'il devait disputer est perdue et le point attribué à l'équipe adverse. Des sanctions pourront être prises à l'encontre de ce joueur ayant déclaré forfait sans raison jugée valable.

Toutes les parties doivent se jouer, y compris les doubles même si le résultat est acquis à l'issue des simples. Aucun point ne doit être attribué pour toute partie non jouée intentionnellement ou en cas d'impossibilité matérielle d'utilisation des courts.

Tout joueur ne pouvant présenter son certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition, ne peut prendre part à la rencontre.

Si, de ce fait, l'équipe devient incomplète, elle a rencontre perdue par disqualification.

Toute fausse déclaration, tout faux résultat, qu'elle qu'en soit la raison, sont condamnables et seront sanctionnées par les commissions compétentes.

Valeurs du classement de double :

SIMPLE	DOUBLE
NC	19
40	18
30/5	17
30/4	16
30/3	15
30/2	14
30/1	13
30	12
15/5	11
15/4	10
15/3	9
15/2	8
15/1	7
15	6
5/6	5
4/6	4
3/6	3
2/6	2
1/6	1
0	0
-2/6	-1
-4/6	-2
-15	-3
-30	-4

LISTE DES RESPONSABLES JEUNES

CLUB	NOM	PRENOM	TEL	PORT
ANGUILCOURT-LE- S.	VIEVILLE	Roland		06 78 21 28 44
ANIZY-LE-CHÂTEAU	MARTEAU	Michel	03 23 80 25 89	06 11 53 55 36
BOHAIN	BIENDINE	Frédéric	03 23 07 02 25	06 86 54 71 42
BOUE	GARZINO	Jean-Claude	03 23 60 67 12	06 24 41 16 03
BUCY-LE-LONG	POIDEVIN	Franck	03 23 54 02 36	06 84 06 29 65
CHARLY-SUR-MARNE	DUMENIL	Michel	03 23 82 45 36	06 33 04 51 18
CHATEAU-THIERRY	FLAMENT	Franck-Olivier		06 08 82 34 14
CHAUNY	PAPAZOFF	Julien		06 61 17 61 60
FRESNOY-LE-GRAND	LEGRAND	M.-Madeleine	03 23 09 06 28	
GAUCHY	BAUDOIN	Anthony	03 23 08 76 94	06 70 84 46 63
GUIGNICOURT	TIMMERMAN	Jeanne	03 23 25 62 08	
GUISE	LEFORT	Dominique	03 23 61 39 47	06 11 30 69 65
HARLY	ROUTIER	Serge	03 23 68 53 17	
HIRSON	HYEANS	Pascal	03 20 46 87 03	06 07 22 53 74
HOLNON	LADIESSE	Michel	03 23 09 65 44	06 62 81 74 44
LA CAPELLE	MATHIS	Daniel	03 23 97 83 80	06 85 94 50 67
LA FERTE-MILON	MARTIN	Dominique	03 44 87 46 11	06 70 13 52 09
LAON	MARIN	Véronique		06 82 00 77 13
LE NOUVION	DEMAREST	Christian	03 23 98 97 06	06 08 10 08 63
MARLE	GUIBON	Gérard	03 23 20 08 17	06 85 37 29 10
MESNIL-ST-LAURENT	DELSAUT	Michèle		06 30 72 99 48
MONTESCOURT J. F.	ALLAIRE	Guy	03 23 39 50 96	06 81 53 30 33
MONTIGNY-LENGRAIN	COURBET	Arnaud	03 23 55 58 88	
NEUILLY-ST-FRONT	COTTEZ	Serge		06 14 08 27 49
ORIGNY	DANRE	Benoît	03 23 09 81 99	06 18 41 35 36
SAINT-GOBAIN	ROKICKI	Yohann		06 13 49 01 44
SAINT-QUENTIN	DALMASSO	Marc		06 86 77 11 12
SISSONNE	BUSSY	Thierry	03 23 24 73 25	
SOISSONS	BANAS	Laurent	03 23 59 59 66	06 73 34 02 48
TERGNIER BEAUTOR	DUFRESNE	Jean-François	03 23 38 20 67	06 70 36 50 57
VAILLY-SUR-AISNE	DEMARS	Stéphane	03 23 54 86 81	
VIC-SUR-AISNE	BODELLE	Franck	03 23 55 78 40	
VILLENEUVE-ST-G.	BEDNAREK	Cédric		06 84 96 08 97
VILLERS-COTTERETS	PERREUX	David		06 70 77 50 87
VIRY-NOUREUIL	LEROY	Hervé	08 79 52 02 68	06 25 08 06 12
VIVAISE	MICHEL	Jean-Paul	03 23 25 75 16	06 10 29 79 94

**CALENDRIER DES RENCONTRES
DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES**

CATÉGORIE 8 ANS

Le Comité Départemental de l'Aisne organisera le championnat par équipes de la catégorie 8 ans indépendamment des autres catégories du championnat par équipes.

La forme de ce championnat sera transmise aux clubs dans les meilleurs délais. Ce championnat restera qualificatif pour le championnat régional.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez joindre Jean-François PRINGAULT, Conseiller Sportif Départemental, au 03 23 96 01 62.

CATÉGORIE 9/10 ANS FILLES

Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 02/04/2008
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 3 - 23/04/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1

L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 9/10 ans Filles de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

CATÉGORIE 9/10 ANS GARÇONS

Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
Journée 2 - 02/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / LAON TENNIS CLUB 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / VIVAISE ASC 2
Journée 3 - 23/04/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
VIVAISE ASC 2 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
Journée 4 - 30/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / VIVAISE ASC 2
Journée 5 - 07/05/2008
VIVAISE ASC 2 * / LAON TENNIS CLUB 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1

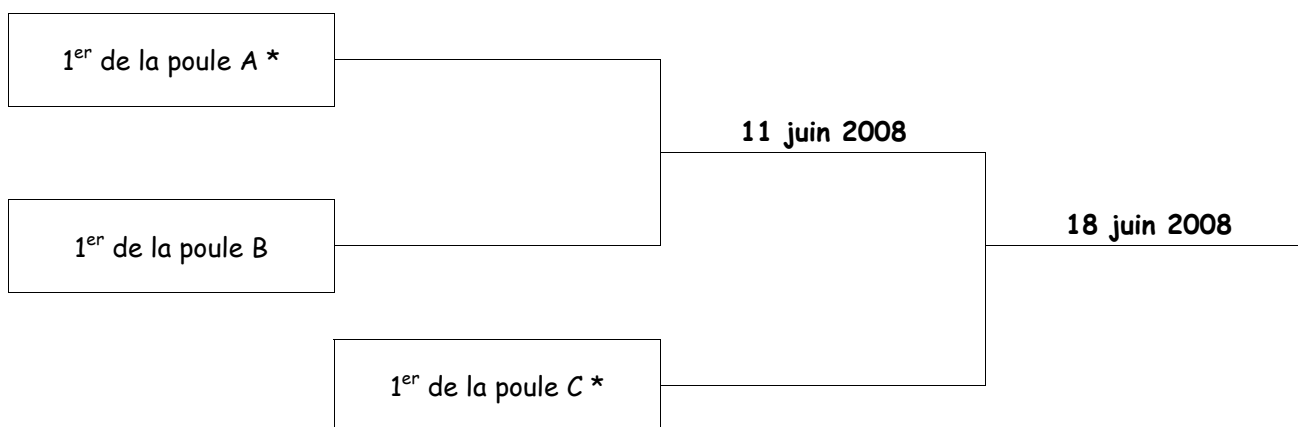
Division 1 - Poule B :

Journée 1 - 26/03/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
LA FERTE MILON TC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 2 - 02/04/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 23/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / LA FERTE MILON TC 1
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 4 - 30/04/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
LA FERTE MILON TC 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 07/05/2008
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / LA FERTE MILON TC 1

Division 1 - Poule C :

Journée 1 - 26/03/2008
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / VIVAISE ASC 1
GAUCHY TC 1 * / LAON TENNIS CLUB 2
Journée 2 - 02/04/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
LAON TENNIS CLUB 2 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
VIVAISE ASC 1 * / GAUCHY TC 1
Journée 3 - 23/04/2008
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / GAUCHY TC 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / VIVAISE ASC 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / LAON TENNIS CLUB 2
Journée 4 - 30/04/2008
LAON TENNIS CLUB 2 * / GUISE TENNIS CLUB 1
GAUCHY TC 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
VIVAISE ASC 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
Journée 5 - 07/05/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / GAUCHY TC 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
LAON TENNIS CLUB 2 * / VIVAISE ASC 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 9/10 ans Garçons de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

CATÉGORIE 11/12 ANS FILLES

Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 2 - 02/04/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 23/04/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 30/04/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
Journée 5 - 07/05/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 6 - 14/05/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1

L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 11/12 ans Filles de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

Division 2 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
Journée 2 - 02/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / VIVAISE ASC 1
Journée 3 - 23/04/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VIVAISE ASC 1
Journée 4 - 30/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 5 - 07/05/2008
VIVAISE ASC 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
Journée 6 - 14/05/2008
VIVAISE ASC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1

L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 11/12 ans Filles de la division 2.

CATÉGORIE 11/12 ANS GARÇONS

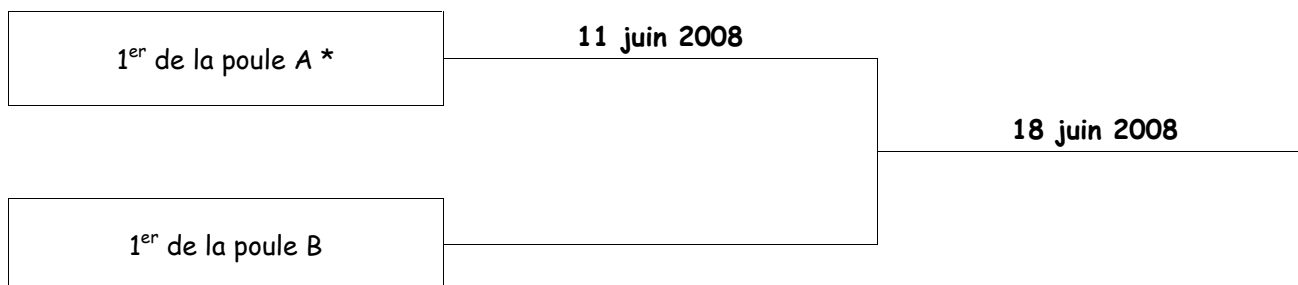
Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
VIVAISE ASC 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
Journée 2 - 02/04/2008
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / VIVAISE ASC 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 3 - 23/04/2008
VIVAISE ASC 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
Journée 4 - 30/04/2008
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 5 - 07/05/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / VIVAISE ASC 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1

Division 1 - Poule B :

Journée 1 - 26/03/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2
Journée 2 - 02/04/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 23/04/2008
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2
Journée 4 - 30/04/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 07/05/2008
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 11/12 ans Garçons de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

Division 2 - Poule A :

Journée 1 - 26/03/2008
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
ATHIES TENNIS CLUB 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
Journée 2 - 02/04/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 2
Journée 3 - 23/04/2008
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / ATHIES TENNIS CLUB 1
SAINTE QUENTIN TENNIS 2 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
Journée 4 - 30/04/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
ATHIES TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 2
Journée 5 - 07/05/2008
SAINTE QUENTIN TENNIS 2 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / ATHIES TENNIS CLUB 1

Division 2 - Poule B :

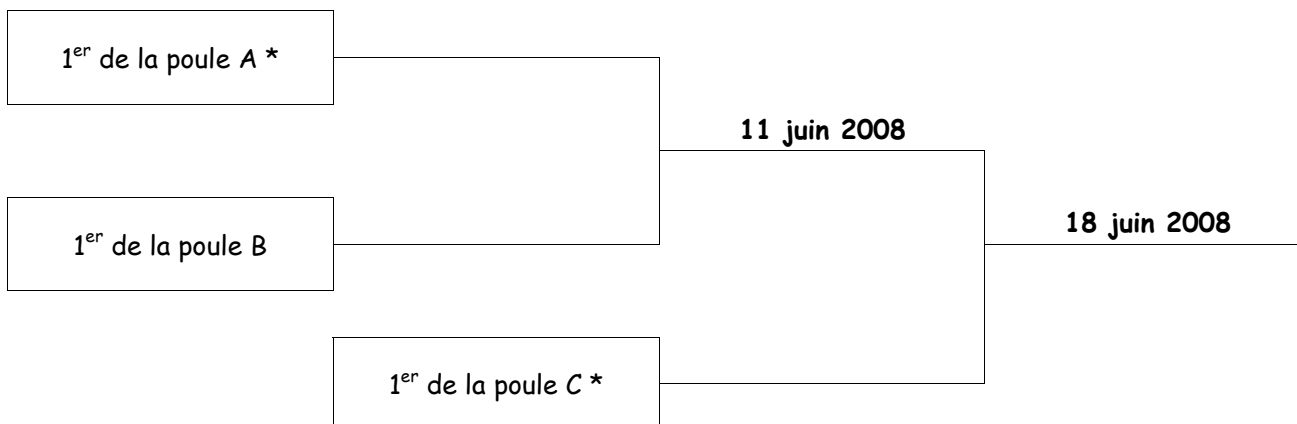
Journée 1 - 26/03/2008
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 2 * / CHATEAU THIERRY TC 1
Journée 2 - 02/04/2008
CHATEAU THIERRY TC 1 * / TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
Journée 3 - 23/04/2008
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 2
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / CHATEAU THIERRY TC 1

Journée 4 - 30/04/2008
CHATEAU THIERRY TC 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 2 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
Journée 5 - 07/05/2008
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 2

Division 2 - Poule C :

Journée 1 - 26/03/2008
BOHAIN TENNIS CLUB 1 * / CAPELLOIS TENNIS CLUB 1
LAON TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 3
MARLE TENNIS CLUB 2 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 02/04/2008
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / LAON TENNIS CLUB 1
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / BOHAIN TENNIS CLUB 1
SAINT QUENTIN TENNIS 3 * / MARLE TENNIS CLUB 2
Journée 3 - 23/04/2008
BOHAIN TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 2
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 3
LAON TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 30/04/2008
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / CAPELLOIS TENNIS CLUB 1
MARLE TENNIS CLUB 2 * / LAON TENNIS CLUB 1
SAINT QUENTIN TENNIS 3 * / BOHAIN TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 07/05/2008
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 2
LAON TENNIS CLUB 1 * / BOHAIN TENNIS CLUB 1
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 3

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 11/12 ans Garçons de la division 2.

CATÉGORIE 13/14 ANS FILLES

Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
ATHIES TENNIS CLUB 1 * / LA FERTE MILON TC 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
GAUCHY TC 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
LA FERTE MILON TC 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / ATHIES TENNIS CLUB 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / GAUCHY TC 1
Journée 3 - 22/03/2008
ATHIES TENNIS CLUB 1 * / GAUCHY TC 1
LA FERTE MILON TC 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 05/04/2008
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / LA FERTE MILON TC 1
GAUCHY TC 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / ATHIES TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 10/05/2008
LA FERTE MILON TC 1 * / GAUCHY TC 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / ATHIES TENNIS CLUB 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1

L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 13/14 ans Filles de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

CATÉGORIE 13/14 ANS GARÇONS

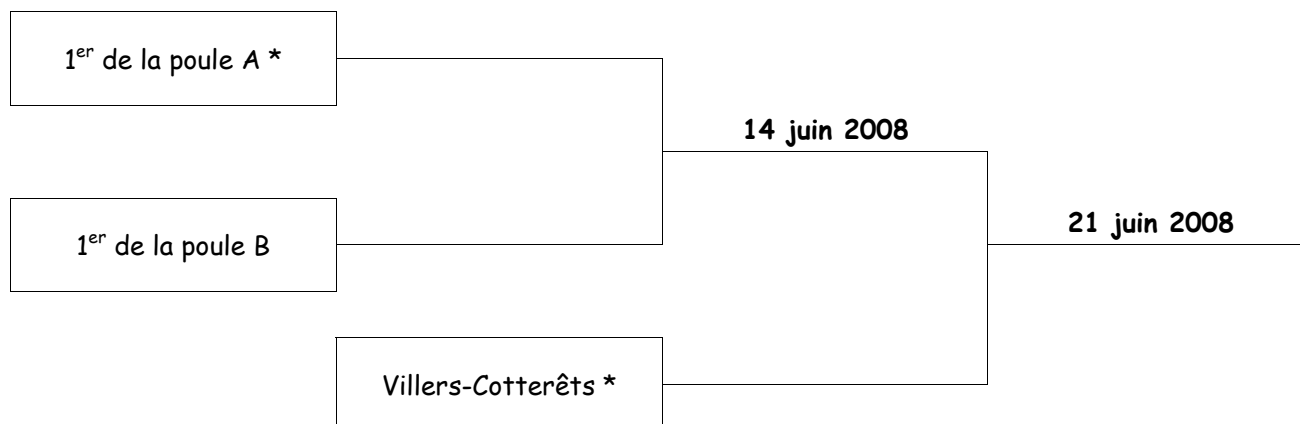
Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
BOHAIN TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / BOHAIN TENNIS CLUB 1
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
Journée 3 - 22/03/2008
BOHAIN TENNIS CLUB 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 05/04/2008
GUISE TENNIS CLUB 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
SOISSONS TENNIS CLUB 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
Journée 5 - 10/05/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / BOHAIN TENNIS CLUB 1
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 1

Division 1 - Poule B :

Journée 1 - 08/03/2008
VIVAISE ASC 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 2
CHATEAU THIERRY TC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 2 - 15/03/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / VIVAISE ASC 1
SOISSONS TENNIS CLUB 2 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 3 - 22/03/2008
VIVAISE ASC 1 * / CHATEAU THIERRY TC 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 4 - 05/04/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / SOISSONS TENNIS CLUB 2
CHATEAU THIERRY TC 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
Journée 5 - 10/05/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / VIVAISE ASC 1
SOISSONS TENNIS CLUB 2 * / CHATEAU THIERRY TC 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 13/14 ans Garçons de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

Division 2 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
VAUX ANDIGNY TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
MARLE TENNIS CLUB 1 * / VAUX ANDIGNY TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 22/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / VAUX ANDIGNY TENNIS CLUB 1

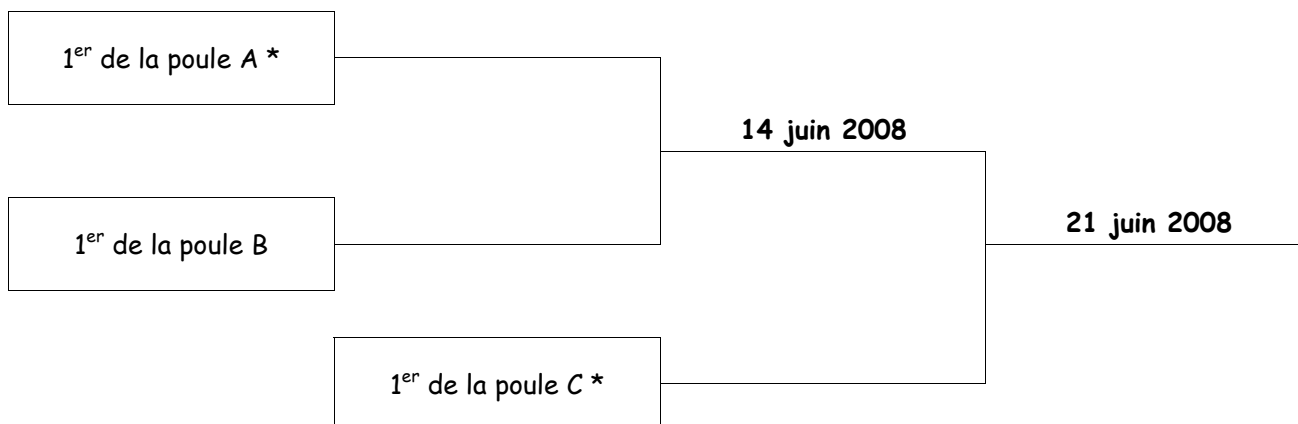
Division 2 - Poule B :

Journée 1 - 08/03/2008
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / VICOIS TENNIS CLUB 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
CHAUNY TENNIS CLUB 1 * / TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1
VICOIS TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
Journée 3 - 22/03/2008
VICOIS TENNIS CLUB 1 * / CHAUNY TENNIS CLUB 1
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1

Division 2 - Poule C :

Journée 1 - 08/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 2 * / VIVAISE ASC 2
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 2 * / LAON TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 2
VIVAISE ASC 2 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 2
Journée 3 - 22/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 2 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 2
TC TERGNIER-BEAUTOR 2 * / LAON TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 05/04/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / VIVAISE ASC 2
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 2 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 2
Journée 5 - 10/05/2008
TC TERGNIER-BEAUTOR 2 * / MARLE TENNIS CLUB 2
VIVAISE ASC 2 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 2

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 13/14 ans Garçons de la division 2.

CATÉGORIE 15/16 ANS FILLES

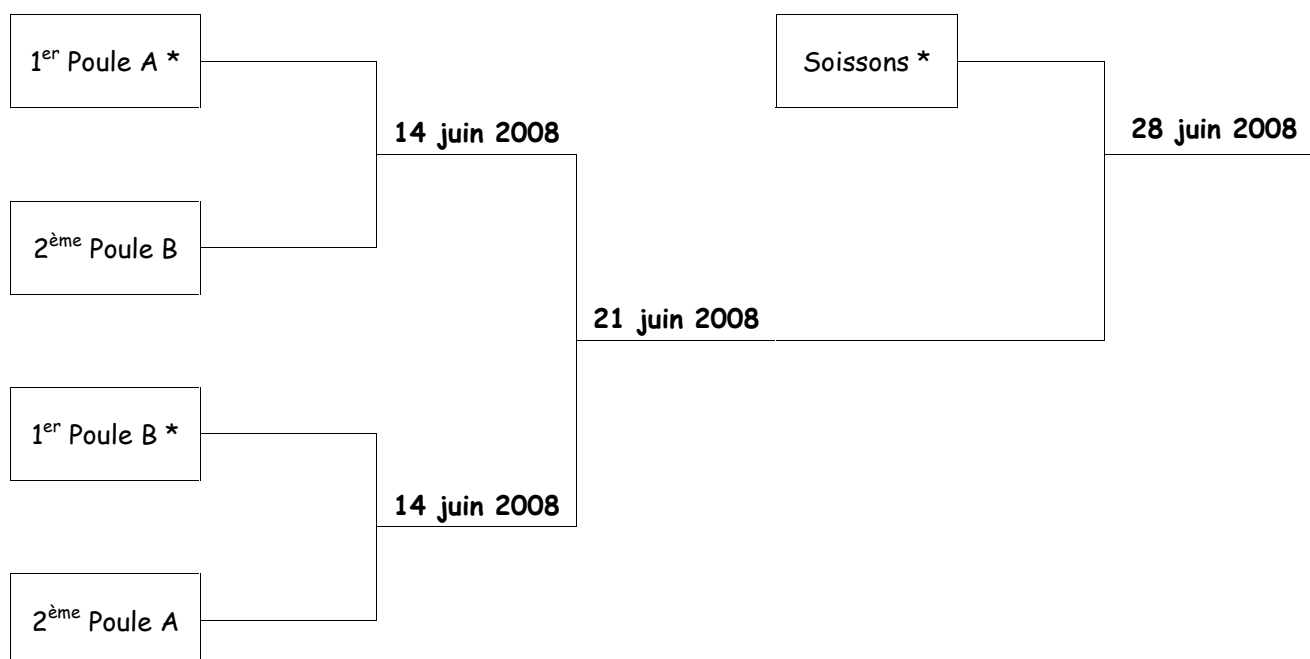
Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
Journée 2 - 15/03/2008
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
Journée 3 - 22/03/2008
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1

Division 1 - Poule B :

Journée 1 - 08/03/2008
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
LE NOUVION TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / CAPELLOIS TENNIS CLUB 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / LE NOUVION TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 22/03/2008
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / LE NOUVION TENNIS CLUB 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 15/16 ans Filles de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

CATÉGORIE 15/16 ANS GARÇONS

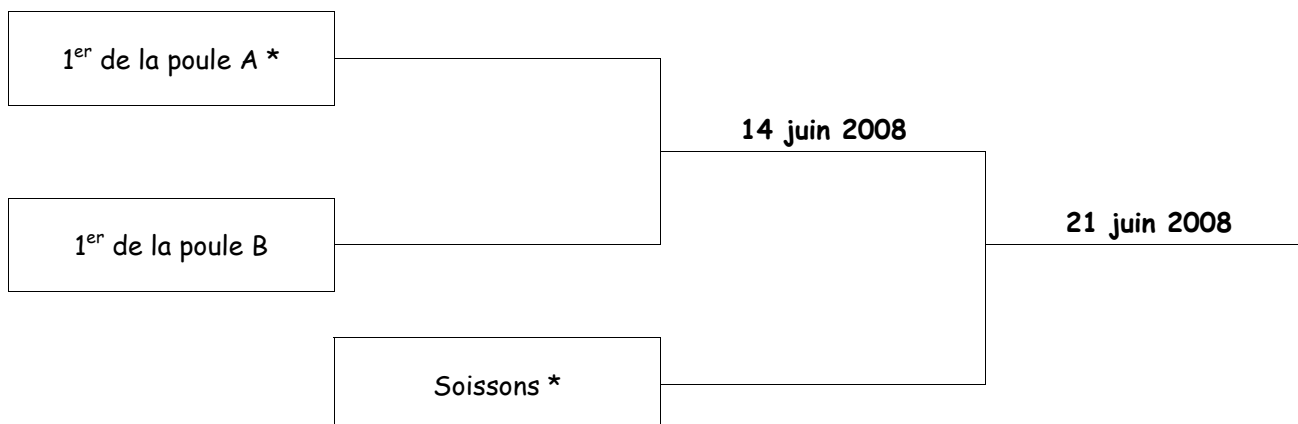
Division 1 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / GUISE TENNIS CLUB 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2
Journée 2 - 15/03/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / LE NOUVION TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 22/03/2008
HOLNON TENNIS CLUB 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1
LE NOUVION TENNIS CLUB 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2
Journée 4 - 05/04/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2 * / GUISE TENNIS CLUB 1
VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 * / LE NOUVION TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 10/05/2008
LE NOUVION TENNIS CLUB 1 * / HOLNON TENNIS CLUB 1
GUISE TENNIS CLUB 1 * / VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1

Division 1 - Poule B :

Journée 1 - 08/03/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / CHATEAU THIERRY TC 1
Journée 2 - 15/03/2008
CHATEAU THIERRY TC 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / LA FERTE MILON TC 1
Journée 3 - 22/03/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1
LA FERTE MILON TC 1 * / CHATEAU THIERRY TC 1
Journée 4 - 05/04/2008
CHATEAU THIERRY TC 1 * / GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1
VILLERS COTTERETS TAC 1 * / LA FERTE MILON TC 1
Journée 5 - 10/05/2008
LA FERTE MILON TC 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1
GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 15/16 ans Garçons de la division 1 et dispute la phase régionale en septembre.

Division 2 - Poule A :

Journée 1 - 08/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 1 * / GOBANAISE UNION SPORTIVE 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
Journée 2 - 15/03/2008
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / MARLE TENNIS CLUB 1
GOBANAISE UNION SPORTIVE 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3
Journée 3 - 22/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3 * / SAINT QUENTIN TENNIS 1
Journée 4 - 05/04/2008
SAINT QUENTIN TENNIS 1 * / GOBANAISE UNION SPORTIVE 1
TC TERGNIER-BEAUTOR 1 * / VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3
Journée 5 - 10/05/2008
VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 3 * / MARLE TENNIS CLUB 1
GOBANAISE UNION SPORTIVE 1 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 1

Division 2 - Poule B :

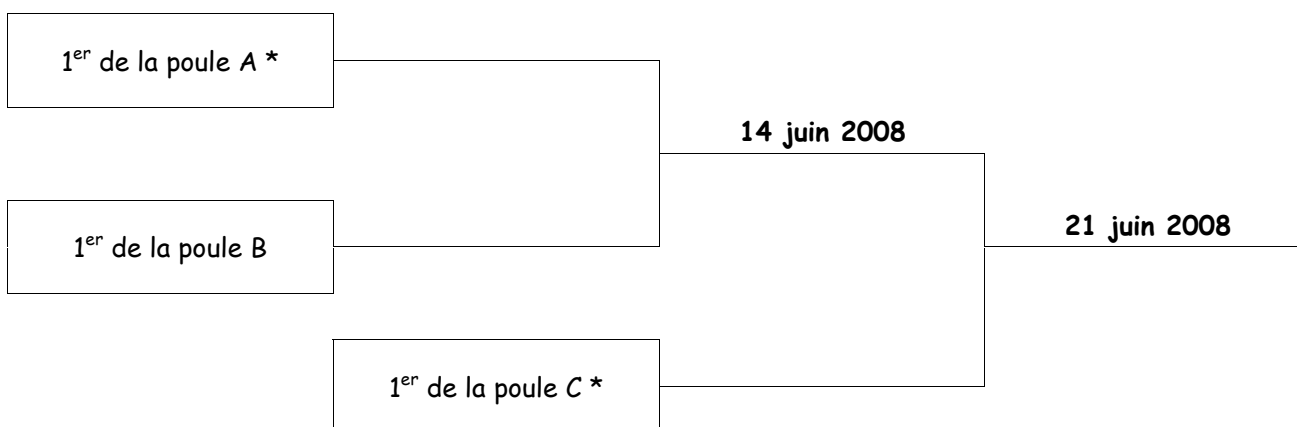
Journée 1 - 08/03/2008
GUISE TENNIS CLUB 2 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 2
BOUESIEN TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 2
Journée 2 - 15/03/2008
MARLE TENNIS CLUB 2 * / GUISE TENNIS CLUB 2
TC TERGNIER-BEAUTOR 2 * / CAPELLOIS TENNIS CLUB 1

Journée 3 - 22/03/2008
GUISE TENNIS CLUB 2 * / BOUESIEN TENNIS CLUB 1
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / MARLE TENNIS CLUB 2
Journée 4 - 05/04/2008
MARLE TENNIS CLUB 2 * / TC TERGNIER-BEAUTOR 2
BOUESIEN TENNIS CLUB 1 * / CAPELLOIS TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 10/05/2008
CAPELLOIS TENNIS CLUB 1 * / GUISE TENNIS CLUB 2
TC TERGNIER-BEAUTOR 2 * / BOUESIEN TENNIS CLUB 1

Division 2 - Poule C :

Journée 1 - 08/03/2008
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / LAON TENNIS CLUB 1
Journée 2 - 15/03/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / BUCY LE LONG TENNIS CLUB 1
Journée 3 - 22/03/2008
VILLERS COTTERETS TAC 2 * / TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1
BUCY LE LONG TENNIS CLUB 1 * / LAON TENNIS CLUB 1
Journée 4 - 05/04/2008
LAON TENNIS CLUB 1 * / TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1
TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1 * / BUCY LE LONG TENNIS CLUB 1
Journée 5 - 10/05/2008
BUCY LE LONG TENNIS CLUB 1 * / VILLERS COTTERETS TAC 2
TENNIS CLUB CHARLY SUR MARNE 1 * / TENNIS CLUB DE CHEZY SUR MARNE 1

Interpoules :



L'équipe gagnante est championne de l'Aisne en 15/16 ans Garçons de la division 2.

CONSEILS POUR REMPLIR UN ÉTAT DE RÉSULTATS D'ÉPREUVE PAR ÉQUIPES

- Écrire très lisiblement, un chiffre ou une lettre par case, les noms en majuscules. Ne pas oublier les espaces mécanographiques (exemple : LE BARDIN, D'ESTIER).
- Indiquer, sur la première ligne, le millésime de la saison en cours.
- En cas de rencontre avancée ou reportée, indiquer (renvoi numéro 5) la date à laquelle elle aurait dû être disputée, c'est-à-dire la date prévue au calendrier officiel.
- N° de licence : ne pas oublier l'éventuel 0 à gauche, la case de droite étant réservée à la lettre clé.
- Indication des classements : voir l'exemple ci-contre.
- V ou D : Victoire ou Défaite, pour le club visité. Sur l'exemple ci-contre, LE BARDIN et DERVAL ont perdu (D), PIQUEMAL, DUPLOUY et IMBERT ont gagné (V).
- Il est inutile d'inverser les scores en cas de défaite : noter D 6/4 6/4 et non D 4/6 4/6.
- Ne pas oublier de signer (juge arbitre) et de faire signer les deux capitaines.
- Inscrire les joueurs (de 1 à 5) et les paires de double (de 1 à 2) dans l'ordre des classements, c'est-à-dire le mieux classé d'abord (en numéro 1); les parties se dérouleront en commençant par les numéros 5, puis 4 ..., c'est-à-dire de bas en haut sur la feuille.
- Le juge arbitre doit porter toute réserve (blessure, qualification d'un joueur, licence ou certificat médical) au dos de la feuille de match (deuxième volet de l'état de résultats).
- Toute réclamation d'un des deux capitaines (avant, pendant, après la rencontre) doit être portée au dos de la feuille de match et contresignée par les deux capitaines, au moment où elle se présente, sans attendre la fin de la rencontre.
- En écrivant au dos de la feuille de match, veillez à ce que les annotations n'apparaissent pas sur le premier volet de l'état de résultats.
- Ecrire avec un stylo à bille, en appuyant bien (4 volets).
- Il n'est plus nécessaire de réécrire les numéros de licence des joueurs de double s'ils ont déjà joué en simple.

Selon l'article 98 des R.S.F. :

- Dans les rencontres comprenant 5 simples et 2 doubles, chaque équipe marque 1 point par partie gagnée.

Si une équipe remporte les deux doubles, elle marque un point supplémentaire.
 Dans toutes les autres rencontres, chaque équipe marque 1 point par partie gagnée.
 L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

- En cas d'égalité de points :

- lors d'une phase se déroulant par poule, la rencontre se solde par un résultat nul,
- lors d'une phase disputée par élimination directe (interpoules), est déclarée vainqueur l'équipe qui a gagné le plus grand nombre de sets ou, en cas de nouvelle égalité, celle qui a gagné le plus grand nombre de simples.

- Toutes les parties d'une rencontre doivent être jouées, même si le résultat est acquis.

En cas d'impossibilité matérielle d'utilisation des courts dûment constatée par le juge arbitre, les points correspondant aux parties n'ayant pu se jouer ne sont pas attribués.

- Lorsque le capitaine de l'équipe visitée fait office de juge-arbitre, il doit signer aux deux endroits : dans la case réservée au capitaine et dans celle réservée au juge-arbitre.

**LE JUGE-ARBITRE DOIT EXIGER LA PRÉSENTATION DE TOUTES LES LICENCES
 (LA SEULE COMMUNICATION DES NUMÉROS NE SUFFIT PAS)
 ET DE TOUS LES CERTIFICATS MÉDICAUX.**

ÉQUIPE DU CLUB VISITÉ		RÉSULTAT		ÉQUIPE DU CLUB VISITEUR		ARBITRES NOMS		
N°	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	
S	1	A 1522969	HLE BARDIN André	3/6	D 6/3 6/4	0235246	DALLAIN Gilles 3/6	
I	2	A 1772534	VPIQUEMAL Eric	3/6	V 6/1 6/4	1112863	D'ESTIER Rodolphe 1/5	
M	3	A 4361825	PDUPLOUY Bertrand	15/1	V 6/2 6/7 6/5	2145043	VGONTHIEZ Denis 1/5/4	
P	4	A 0843729	AIMBERT Philippe	15/4	V 6/4 7/6	1832235	FARMONDY Pascal 3/0	
L	5	A 3185027	BDERVAL Jean-Marc	NC	D 7/5 7/5	3041734	CROUX Guillaume 3/0/1	
S	6							
D	1	A	PIQUEMAL Eric	+3	D 6/7 6/3 6/4		ALLAIN Gilles +3	
O			DUPLOUY Bertrand	+7			D'ESTIER Rodolphe +6	
U	2	A 2194232	EFRANCOIS Frédéric	+10	D 6/3 6/2		GONTHIEZ Denis +10	
B			AIMBERT Philippe	+10			3478205	MARTINAUD Vincent +11
L	3							

ÉQUIPE GAGNANTE : C.A.T. CREIL ÉQUIPE PERDANTE : T.C. AMIENS 2 <input type="checkbox"/> RÉSULTAT NUL	SCORE : 5,3	JUGE ARBITRE : DOBERAS Michel N° LICENCE : 2436034 R ADRESSE : R. Allée J. Guesde 80000 AMIENS	CAPITAINE de l'équipe visitée : PIQUEMAL N° LICENCE : Signature : <i>Piquemal</i>	CAPITAINE de l'équipe visiteur : ALLAIN N° LICENCE : Signature : <i>Allain</i>
--	--------------------	---	--	---

LIEUX D'ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES

Les résultats des matches des Championnats par Equipes
sont à transmettre dans les 48 heures après la rencontre.

➤ Championnats par équipes :

- départementaux : COMITE DEPARTEMENTAL AISNE DE TENNIS
11 ter route de Compiègne
02600 VILLERS-COTTERETS

- régional : LIGUE DE PICARDIE DE TENNIS
Chemin de la Fosse au Lait
BP 10920
80009 AMIENS CEDEX 1

➤ Tournois :

Les états de résultats et les tableaux de tout tournoi ayant fait l'objet d'une
demande d'homologation doivent être transmis au délégué départemental au
classement : Yves LEGRAND

Adresse : 91 rue Levaufre
02230 FRESNOY-LE-GRAND

Téléphone : 03 23 09 06 28

PROCÉDURE DE SAISIE DES RÉSULTATS

Le club qui reçoit doit communiquer le résultat, dès la fin de la rencontre, par l'intermédiaire du Comité Départemental de l'Aisne au 03 23 96 01 62 (en dehors des horaires d'ouverture, laissez un message en précisant le nom des deux équipes et le résultat) ou le saisir sur le site Internet du Comité : comite.fft.fr/aisne

Les résultats ne seront validés qu'à réception par courrier de la feuille de match même en cas de forfait d'une des deux équipes.

Lorsque vous arrivez sur la page d'accueil du site Internet de la Ligue de Picardie, cliquez sur l'icône « Gestion Sportive ».

Une nouvelle fenêtre apparaît à l'écran : la gestion des championnats.

Dans ce menu, cliquez sur « Saisie de Résultats » puis renseignez les informations demandées.

The screenshot shows a search form titled "Recherche". It contains several input fields and dropdown menus: "Millésime" (set to 2008), "Code Club" (empty), "Date calendrier ou date de report" (empty with a calendar icon), "Niveau hiérarchique" (set to "(Tous)"), "Sexe" (set to "(Tous)"), and "Catégorie" (set to "(Toutes)"). A "Rechercher" button is located at the bottom of the form.

Vous devez au minimum saisir :

- ✓ le code club (exemple : 20020341)
- ✓ la théorique de la rencontre

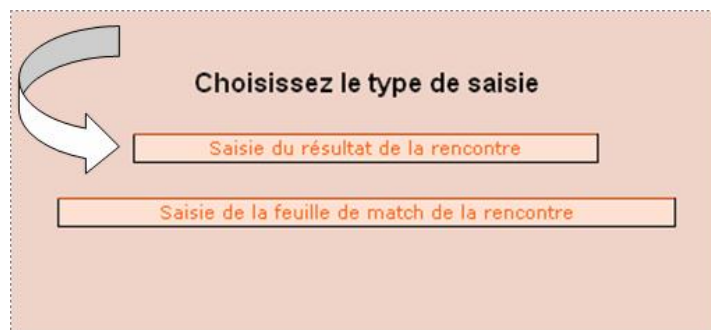
Cliquez ensuite sur le bouton « Rechercher », et la liste des équipes de votre club évoluant cette journée apparaît.

The screenshot shows the search results table with the "Liste" tab selected. The table has columns for "Saisie", "Equipes", "Championnat", "Division", "Phase / poule", "Date réelle", "Résultat", and "Validé FFT".

Saisie	Equipes	Championnat	Division	Phase / poule	Date réelle	Résultat	Validé FFT
	E1 : VIRY NOUREUIL TENNIS CLUB 1 (*) E2 : VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 2	Chpt Jeunes 15/16 ans Garçons	DIVISION 1	Phase : PHASE PRELIMINAIRE	08/03/2008	Aucun	Non
	E1 : VILLENEUVE SAINT GERMAIN TC 1 (*) E2 : GUIGNICOURT UNION SPORTIVE 1	Chpt Jeunes 15/16 ans Garçons	DIVISION 1	Phase : PHASE PRELIMINAIRE	08/03/2008	Aucun	Non

* **Date en gras** : Report demandé
Date en gras : Rencontre reportée
(*) : Identifie l'équipe visitée

Cliquez ensuite sur le symbole situé à gauche, en début de ligne de la rencontre dont vous souhaitez saisir le résultat.



Une nouvelle fenêtre vous permet alors de saisir :

- le score de la rencontre
- un forfait



Pour la saisie du score d'une rencontre, tapez le score de chacune des deux équipes et **N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER** votre saisie afin de la confirmer.



Retrouvez toute l'actualité du Comité Départemental de l'Aisne de Tennis sur www.comite.fft.fr/aisne